Fiche signalétique
INTERLAC 665FD BASE YELLOW

Bon de commande: {SalesOrd}

Numéro de référence ventes en bloc: CGA055
Date de révision de la fiche signalétique: 01/27/2015
Numéro de fiche signalétique: B9-1

1. Identification de la préparation et de la société

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit	INTERLAC 665FD BASE YELLOW
Numéro de référence ventes en bloc	CGA055

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage normal	Voir la fiche technique
Méthode d'application	Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société	International Paint LLC 6001 Antoine Drive Houston Texas 77091

Secours	
CHEMTREC (ÉTATS-UNIS)	(800) 424-9300
International Paint	(713) 682-1711
Centre antipoison	(800) 854-6813
Service clientèle	
International Paint	(800) 589-1267
Télécopie	(800) 631-7481

2. Identification des risques posés par le produit

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 3;H226	Liquide et vapeurs inflammables.
peau Irrit. 2;H315	Provoque une irritation cutanée.
yeux Irrit. 2;H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Aquatic Chronic 2;H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

En fonction des données de toxicité listées en section 11 & 12 le produit est étiqueté comme suit.

Attention.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. ' Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les brouillards / vapeurs / aérosols.

P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P301+310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P304+312 EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P331 NE PAS faire vomir.

P337+313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370 En cas d'incendie: Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée ou mousse régulière.

P391 Recueillir le produit répandu.

P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminez les contenus / le conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.

Classement HMIS Santé: 2* Inflammabilité: 3 Réactivité: 0

3. Composition / informations sur les ingrédients

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens de l'État concerné et la réglementation fédérale sur les substances dangereuses.

Ingrédient/Chemical Designations	Poids %	Classification SGH	Notes
Xylène (isomères o, m, p) Numéro CAS: 0001330-20-7	10 - 25	Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4;H332 Acute Tox. 4;H312 peau Irrit. 2;H315 yeux Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H335 Asp. Tox. 1;H304	[1][2]
Naphte de pétrole, aromatique léger Numéro CAS: 0064742-95-6	10 - 25	Asp. Tox. 1;H304 Aquatic Chronic 2;H411 (Self Classification)	[1]
Pseudo-cumène Numéro CAS: 0000095-63-6	1.0 - 10	Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4;H332 yeux Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H335 peau Irrit. 2;H315 Aquatic Chronic 2;H411	[1]
Éthylbenzène Numéro CAS: 0000100-41-4	1.0 - 10	Flam. Liq. 2;H225 Acute Tox. 4;H332 Asp. Tox. 1;H304 yeux Irrit. 2;H319 peau Irrit. 2;H315 STOT SE 3;H335 STOT RE 2;H373	[1][2]
Dioxyde de titane Numéro CAS: 0013463-67-7	1.0 - 10	----	[1][2]
Méthyléthylcétoxime Numéro CAS: 0000096-29-7	0.10 - 1.0	Carc. 2;H351 Acute Tox. 4;H312	[1]

		yeux Dam. 1;H318 peau Sens. 1;H317	
Acide hexanoïque, 2-éthyl-, sel de cobalt (2+) Numéro CAS: 0000136-52-7	0.10 - 1.0	Acute Tox. 4;H302 peau Sens. 1;H317 Repr. 2;H361F Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410	[1]
Éther de monométhyldiéthylèneglycol Numéro CAS: 0000111-77-3	0.10 - 1.0	Repr. 2;H361d*	[1]

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement
[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail
[3] Substance PBT ou vPvB

* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

4. Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Généralités	Enlevez les vêtements et souliers contaminés. Consultez un médecin immédiatement. Nettoyez les vêtements avant de les remettre. Nettoyez les souliers contaminés à fond ou détruisez-les.
Inhalation	En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, donner la respiration artificielle. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Yeux	En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Peau	En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Ingestion	En cas d'ingestion, appelez immédiatement le Centre Anti-Poison le plus près de chez vous. NE PAS provoquer de vomissements à moins de suivre les ordres du personnel médical. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé	AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Inhalation	Nocif si inhalé. Peut causer une réaction allergique respiratoire. Peut irriter la membrane muqueuse et les voies respiratoires, et causer des douleurs à la poitrine, des maux de tête, une toux sèche, et peut essouffler. Peut entrainer des symptômes semblables à de l'asthme. Les vapeurs peuvent affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.
Yeux	Cause une irritation grave aux yeux. Évitez le contact avec les yeux.
Peau	Irrite les yeux. Peut être nocif si absorbé par la peau.
Ingestion	Toxique en cas d ingestion. Peut occasionner des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements, la diarrhée ou la somnolence.
Effets chroniques	Risque possible de cancer. Contient un ingrédient dont certaines études en laboratoire sur les animaux ont montré qu'il peut causer le cancer (se référer aux Sections 2 et 15 pour chaque ingrédient). Les risques de cancer dépendent du niveau et de la durée d'exposition.

5. Lutte contre les incendies

5.1. Moyens d'extinction

ATTENTION: Toutes ces substances ont un point d'éclair très bas. L'eau pulvérisée lors d'unincendie peut s'avérer inefficace.
ATTENTION: Pour des mélanges contenan
Incendie mineur
Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée ou mousse régulière.
Incendie majeur
Eau pulvérisée ou en brouillard, ou mousse.

Ne pas employer de jet d'eau.
Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE: S'enflammera facilement sous l'action de la chaleur, d'étincelles ou de flammes.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Les vapeurs peuvent se propager vers une source d'allumage et provoquer un retour de flamme au point de fuite.
La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles se propageront au ras du sol pour s'accumuler dans les dépressions ou les endroits clos (égouts, sous-sols, citernes).
Les vapeurs posent un risque explosif à l'intérieur, à l'extérieur ou dans les égouts.
Les substances identifiées avec la lettre (P) peuvent polymériser explosivement lorsque chauffées ou impliquées dans un incendie.
Le ruissellement vers les égouts peut créer un risque de feu ou d'explosion.
Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.
Plusieurs liquides sont moins denses que l'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Guide ERG N° 128

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes)..
Tout équipement utilisé pour manipuler ce produit doit être mis à la terre.
Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.
Si sans risque, arrêter la fuite.
Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.
Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations.
Absorber ou couvrir avec de la terre sèche, du sable ou tout autre produit non-combustible et transférer dans des contenants.
Utiliser des outils antiétincelles propres pour récupérer le matériel absorbé.
Déversement majeur
Endiguer à bonne distance du déversement liquide pour en disposer plus tard.
L'eau pulvérisée peut réduire les émanations de vapeurs, mais ne préviendra pas l'ignition dans les endroits clos.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

COMPOSER le numéro de téléphone d'urgence indiqué sur les documents d'expédition. Si nondisponibles ou aucune réponse, COMPOSER le numéro d'urgence approprié indiqué à l'intérieur de la couverture arrière du guide.
Par mesure de prévention immédiate, isoler dans un rayon minimum de 50 mètres autour du site du déversement ou de la fuite.
Éloigner les curieux et le personnel non-autoris.
Demeurer en amont du vent.
Éviter les dépressions de terrain.
Avant d'y accéder, aérer les endroits clos.

7. Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Les vapeurs peuvent causer une combustion instantanée ou s'enflammer et exploser.

Dans zone de stockage

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Magasin entre 40 et 100 F (4-38°C).

Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Agents oxydants puissants.

Ne pas fumer. Éteignez toutes flammes et lampes témoins. Fermez les fours, appareils de chauffage, les moteurs électriques et toutes les autres sources d'ignition durant l'application et ceci jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de vapeurs.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Refermez le contenant après usage.

Nettoyez à fond après manipulation.

Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin produire une ventilation croisée.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000095-63-6	Pseudo-cumène	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	25 ppm TWA; 125 mg/m3 TWA
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000096-29-7	Méthyléthylcétoxime	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000100-41-4	Éthylbenzène	OSHA	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA125 ppm STEL; 545 mg/m3 STEL
		ACGIH	20 ppm TWA
		NIOSH	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA125 ppm STEL; 545 mg/m3 STEL800 ppm IDLH (10% LEL)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	20 ppm TWA
		Mexique	100 ppm TWA LMPE-PPT; 435 mg/m3 TWA LMPE-PPT125 ppm STEL [LMPE-CT]; 545 mg/m3 STEL [LMPE-CT]
		Brésil	78 ppm TWA LT; 340 mg/m3 TWA LT
0000111-77-3	Éther de monométhyldiéthylèneglycol	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000136-52-7	Acide hexanoïque, 2-éthyl-, sel de cobalt (2+)	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie

0001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	OSHA	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA150 ppm STEL; 655 mg/m3 STEL
		ACGIH	100 ppm TWA150 ppm STEL
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	100 ppm TWA150 ppm STEL
		Mexique	100 ppm TWA LMPE-PPT; 435 mg/m3 TWA LMPE-PPT150 ppm STEL [LMPE-CT]; 655 mg/m3 STEL [LMPE-CT]
		Brésil	78 ppm TWA LT; 340 mg/m3 TWA LT
0013463-67-7	Dioxyde de titane	OSHA	15 mg/m3 TWA (total dust)
		ACGIH	10 mg/m3 TWA
		NIOSH	5000 mg/m3 IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	10 mg/m3 TWA
		Mexique	10 mg/m3 TWA LMPE-PPT (as Ti)20 mg/m3 STEL [LMPE-CT] (as Ti)
		Brésil	Aucune Limite Établie
0064742-95-6	Naphte de pétrole, aromatique léger	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie

Données sur la santé

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000095-63-6	Pseudo-cumène	NIOSH:	Aucune Limite Établie
0000096-29-7	Méthyléthylcétoxime	NIOSH:	Aucune Limite Établie
0000100-41-4	Éthylbenzène	NIOSH:	yeux peau
0000111-77-3	Éther de monométhyldiéthylèneglycol	NIOSH:	Aucune Limite Établie
0000136-52-7	Acide hexanoïque, 2-éthyl-, sel de cobalt (2+)	NIOSH:	Aucune Limite Établie
0001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	NIOSH:	Central nervous system depressant; respiratory and yeux irritation
0013463-67-7	Dioxyde de titane	NIOSH:	Lung tumors dans animals
0064742-95-6	Naphte de pétrole, aromatique léger	NIOSH:	Aucune Limite Établie

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000095-63-6	Pseudo-cumène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000096-29-7	Méthyléthylcétoxime	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000100-41-4	Éthylbenzène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes
		NTP	Connu: No; Présumé: No

		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000111-77-3	Éther de monométhyldiéthylèneglycol	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000136-52-7	Acide hexanoïque, 2-éthyl-, sel de cobalt (2+)	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0013463-67-7	Dioxyde de titane	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0064742-95-6	Naphte de pétrole, aromatique léger	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire	Choisir de l'équipement qui peut vous protéger des ingrédients indiqués dans la Section 2 de ce document. Assurez-vous d'avoir de l'air frais lors de l'application et du séchage. Si vous éprouvez un larmoiement des yeux, des maux de tête ou des étourdissements, ou si le moniteur d'air indique que le taux de poussière, de vapeurs, ou de bruine est au-dessus des limites permises, portez un respirateur homologué, bien ajusté, durant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du respirateur. POUR LES UTILISATEURS DE PROTECTION RESPIRATOIRE 3M SEULEMENT: Pour de l'information et de l'assistance sur la santé professionnelle et les produits sécuritaires 3M, appelez sans frais le service technique chez OH&ESD aux États-Unis au 1-800-243-4630, au Canada composez le 1-800-267-4414. Veuillez ne pas appeler à ces numéros si les produits de protection respiratoire proviennent de tout autre autre fabricant. 3M ne souscrit pas à l'exactitude de l'information contenue dans cette fiche signalétique.
Yeux	Évitez le contact avec les yeux. On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des lunettes protectrices et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.
Peau	On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des gants protecteurs, un tablier, des bottes et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.
Contrôles d'ingénierie	Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, assurer une ventilation adéquate.
Autres pratiques de travail	Des fontaines pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence devraient être disponibles dans les environs de toute exposition potentielle. Utilisez de bonnes pratiques pour l'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, d'utiliser les toilettes, etc. Enlevez rapidement et nettoyez à fond les vêtements souillés avant de les remettre. Après le travail, prenez une douche en utilisant beaucoup de savon et d'eau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Coloré Liquide
Seuil olfactif	Non mesuré
pH	Aucune Limite Établie

Point de fusion / point de congélation	Non mesuré
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	127 (C) 260 (F)
Point d'éclair	26 (C) 79 (F)
Vitesse d'évaporation (Ether = 1)	Non mesuré
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosion;: 1 Limite supérieure d'explosivité: Aucune Limite Établie
Tension de vapeur (Pa)	Non mesuré
Densité de vapeur	Plus lourd que l'air
Densité	1.01
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Non mesuré
Température d'auto-inflammation	Non mesuré
Température de dégradation (°C)	Non mesuré
Viscosité (cSt)	Aucune Limite Établie Non mesuré
% COV	Se reporter à la fiche sur les données techniques de ce produit

9.2. Autres informations

Pas d'autres informations

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Ce produit est stable et ne présente pas de risque de polymérisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE: S'enflammera facilement sous l'action de la chaleur, d'étincelles ou de flammes.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Les vapeurs peuvent se propager vers une source d'allumage et provoquer un retour de flamme au point de fuite.
La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles se propageront au ras du sol pour s'accumuler dans les dépressions ou les endroits clos (égouts, sous-sols, citernes).
Les vapeurs posent un risque explosif à l'intérieur, à l'extérieur ou dans les égouts.
Les substances identifiées avec la lettre (P) peuvent polymériser explosivement lorsque chauffées ou impliquées dans un incendie.
Le ruissellement vers les égouts peut créer un risque de feu ou d'explosion.
Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.
Plusieurs liquides sont moins denses que l'eau.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal.

Ingrédient	Orale DL50, mg/kg	DL50 Dermale, mg/kg	Inhalation Vapeur DL50, mg/l/4h	Inhalation poussières/ brouillards LD50, mg/l/4h

Xylène (isomères o, m, p) - (1330-20-7)	4,299.00, Rat - Catégorie: 5	1,548.00, Lapin - Catégorie: 4	20.00, Rat - Catégorie: 4	Aucune donnée disponible. NA
Naphte de pétrole, aromatique léger - (64742-95-6)	6,800.00, Rat - Catégorie: NA	3,400.00, Lapin - Catégorie: 5	Aucune donnée disponible. NA	Aucune donnée disponible. NA
Pseudo-cumène - (95-63-6)	3,400.00, Rat - Catégorie: 5	3,160.00, Lapin - Catégorie: 5	18.00, Rat - Catégorie: 4	Aucune donnée disponible. NA
Éthylbenzène - (100-41-4)	3,500.00, Rat - Catégorie: 5	15,433.00, Lapin - Catégorie: NA	17.20, Rat - Catégorie: 4	Aucune donnée disponible. NA
Dioxyde de titane - (13463-67-7)	10,000.00, Rat - Catégorie: NA	10,000.00, Lapin - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible. NA	6.82, Rat - Catégorie: NA
Méthyléthylcétoxime - (96-29-7)	930.00, Rat - Catégorie: 4	2,000.00, Lapin - Catégorie: 4	20.00, Rat - Catégorie: 4	Aucune donnée disponible. NA
Acide hexanoïque, 2-éthyl-, sel de cobalt (2+) - (136-52-7)	1,220.00, Lapin - Catégorie: 4	5,000.00, Rat - Catégorie: 5	Aucune donnée disponible. NA	Aucune donnée disponible. NA
Éther de monométhyldiéthylèneglycol - (111-77-3)	7,000.00, Rat - Catégorie: NA	20,400.00, Lapin - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible. NA	Aucune donnée disponible.

Article	Catégorie	Risque
Toxicité aigue (orale)	Non classé	Non applicable
Toxicité aigue (dermale)	Non classé	Non applicable
Toxicité aigue (inhalation)	Non classé	Non applicable
Effets corrosifs/irritation cutanés	2	Provoque une irritation cutanée.
Lésion/irritation oculaire	2	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation (respiratoire)	Non classé	Non applicable
Sensibilisation (dermale)	Non classé	Non applicable
Toxicité pour les cellules reproductrices	Non classé	Non applicable
Cancérogénicité	Non classé	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	Non classé	Non applicable
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition unique)	Non classé	Non applicable
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition répétée)	Non classé	Non applicable
Risque d'aspiration	Non classé	Non applicable

12. Données écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 fish, mg/l	48 hr EC50 crustacea, mg/l	ErC50 algae, mg/l
Xylène (isomères o, m, p) - (1330-20-7)	3.30, Oncorhynchus mykiss	8.50, Palaemonetes pugio	100.00 (72 hr), Chlorococcales
Naphte de pétrole, aromatique léger - (64742-95-6)	9.22, Oncorhynchus mykiss	6.14, Daphnia magna	19.00 (72 hr), Selenastrum capricornutum
Pseudo-cumène - (95-63-6)	7.72, Pimephales promelas	3.60, Daphnia magna	Non disponible
Éthylbenzène - (100-41-4)	4.20, Oncorhynchus mykiss	2.93, Daphnia magna	3.60 (96 hr), Pseudokirchneriella subcapitata

Dioxyde de titane - (13463-67-7)	1,000.00, Fundulus heteroclitus	5.50, Daphnia magna	5.83 (72 hr), Pseudokirchneriella subcapitata
Méthyléthylcétoxime - (96-29-7)	320.00, Leuciscus idus	500.00, Daphnia magna	83.00 (72 hr), Scenedesmus subspicatus
Acide hexanoïque, 2-éthyl-, sel de cobalt (2+) - (136-52-7)	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Éther de monométhyldiéthylèneglycol - (111-77-3)	7,500.00, Lepomis macrochirus	500.00, Daphnia magna	500.00 (72 hr), Selenastrum capricornutum

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

13. Donnée sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Disposez des déchets selon les normes locales, provinciales et fédérales. (Aussi en référence avec l'information indiquée dans le RCRA, Section 15, si indiquée).

14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU UN 1263

14.2. Nom d'expédition des Nations unies PEINTURE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

DOT (transport terrestre national)		IMO / IMDG (transport maritime)	
Désignation exacte pour l'expédition DOT	PEINTURE	Désignation exacte pour l'expédition IMDG	PEINTURE
Classe de danger DOT	3 - Liquide combustible et inflammable	Classe de danger IMDG	3 - Liquide combustible et inflammable
		Sous-classe	3 - Liquide combustible et inflammable
Numéro UN / NA :	UN 1263		
Groupe d'emballage DOT	III	Groupe d'emballage IMDG	III
CERCLA/DOT Quantité à déclarer	49 gal. / 410 lb	Code de référence système	1

14.4. Groupe d'emballage III

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG Polluant marin: Oui (Petroleum naphtha)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

15. Informations sur les réglementations

Résumé sur les règlementations: La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés. Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT: B2 D2B

DOT Polluants marins (10%):
(aucun ingrédient indiqué)

DOT Polluants marins graves (1%):
(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:

- Éthylbenzène (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ)
- Acétate de n-butyle (5000 lb final RQ (listed under Butyl acetate); 2270 kg final RQ (listed under Butyl acetate))
- Xylène (isomères o, m, p) (100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:
(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

- Pseudo-cumène
- Éthylbenzène
- Xylène (isomères o, m, p)

Substances "Right to Know" de l'État du Massachusetts:

- Pseudo-cumène
- Éthylbenzène
- Dioxyde de titane
- Xylène (isomères o, m, p)

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

- Pseudo-cumène
- Éthylbenzène
- Dioxyde de titane
- Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses spéciales selon l'État de la Pennsylvanie:
(aucun ingrédient indiqué)

Statut RCRA:
(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

- Pseudo-cumène
- Éthylbenzène
- Dioxyde de titane
- Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses spéciales selon l'État du New Jersey:

- Éthylbenzène
- Acétate de n-butyle
- Éther de monométhylpropylèneglycol
- Solvant de naphte de pétrole, aliphatique moyen
- Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses pour l'environnement selon l'État du New Jersey:

- Pseudo-cumène
- Éthylbenzène
- Xylène (isomères o, m, p)

Proposition 65 - Substances carcinogènes:

- Éthylbenzène
- Quartz
- Dioxyde de titane

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles:
(aucun ingrédient indiqué)
Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles:
(aucun ingrédient indiqué)
Proposition 65 - Toxines de croissance:
(aucun ingrédient indiqué)

16. Autres informations

Les informations et recommandations dans le présent document sont basées sur des données qui, selon nous, sont correctes. Cependant, aucune garantie de toute sorte, expresse ou tacite, n est accordée quant aux renseignements qui se trouvent sur cette fiche signalétique. Nous n acceptons aucune responsabilité et nous nous dégageons de toute faute quant aux dommages qui pourraient être causés suite à une exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se soumettre aux lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité.

The full text of the phrases appearing in section 3 is:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312 Nocif par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H361d Susceptible de nuire au f?tus.
H361F Susceptible de nuire à la fertilité.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Il s'agit de la première révision de ce format SDS, les changements de la révision précédente ne s'applique pas.

End of Document